

DOSSIER DE DEMANDE

I - Identification du demandeur de la subvention :

1- Nom et coordonnées du propriétaire :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie :

Adresse électronique :

Statut juridique :

Collectivité Territoriale

Communauté de Communes,

Syndicat Intercommunal ou autre Etablissement Public

Association loi 1901

Personne physique (particulier)

Autre (préciser)

2- Identification administrative :

Numéro de SIRET :

Numéro de SIREN :

Code APE (NAF) :

Numéro K bis :

3- Le porteur de projet est

Propriétaire

Titulaire d'un bail emphytéotique
(à joindre au dossier)

II - Présentation du projet - Nature de l'opération (édifice-travaux) :

1- Description du projet : (à développer sur une fiche annexe)

- Eléments historiques et de datation de l'édifice (ou de l'objet) si vous les connaissez
- Détail et nature des travaux envisagés
- Calendrier prévisionnel de réalisation des travaux

2- Localisation de l'édifice (ou de l'objet) à restaurer :

Code postal : Commune :

3- Eléments de connaissance

L'édifice (ou l'objet) a t-il fait l'objet d'un inventaire scientifique ou d'une publication ? oui non

A t-il été étudié par un universitaire ou un chercheur ? oui non

Si oui, joindre les références

4- Visibilité

Est-il visible depuis une voie publique ?

oui non

Le bâtiment est-il visitable par le public ?

oui non

Si OUI, précisez dates et heures d'ouverture

5- Protection

Si ce patrimoine bénéficie d'une protection, d'un label ou se situe dans un secteur protégé, précisez la nature de la protection ou du label (possibilité de cocher plusieurs cases) :

Classement au titre des Monuments Historiques

Inscription au titre des Monuments Historiques

ZPPAUP/AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine)

Secteur sauvegardé

Pays d'Art et d'Histoire

Ville d'Art et d'Histoire

Patrimoine mondial de l'Unesco

Abords de monuments historiques

Autre

6- Thématiques régionales et départementales

Votre projet se rattache-t-il à l'une des thématiques prioritaires de l'action régionale et/ou départementale ?

Les Bastides et Villes Neuves du Moyen-Age

Les Chemins de St Jacques de Compostelle

Le Canal du Midi

Les Grands Sites

Patrimoine industriel

Patrimoine archéologique

Patrimoine historique (monuments classés et inscrits)

Patrimoine littéraire et histoire des idées

Patrimoine rural non protégé

Patrimoine mobilier

7- Accessibilité aux handicapés

L'édifice est-il accessible aux handicapés ?

oui non

Si oui, précisez s'il est accessible :

en totalité : oui non

partiellement : oui non

accès, intérieur : oui non

extérieur uniquement : oui non

Les travaux envisagés vont-ils favoriser cette accessibilité ?

oui non

Un chantier d'adaptation spécifique aux handicapés est-il prévu ?

oui non

8- Sécurité des œuvres

Pour les opérations de restauration du patrimoine mobilier, une mise en sécurité des objets visibles par le public est-elle prévue simultanément ou à l'issue de la restauration ?

oui non

9- Valorisation (joindre une fiche en annexe si l'espace ci-dessous est insuffisant pour développer)

Des actions de valorisation, un projet artistique ou des actions culturelles (visites guidées, actions pédagogiques, ouverture pour les Journées Européennes du Patrimoine, etc.) seront-ils développés en lien avec ce patrimoine ?

oui non

Si OUI, précisez et indiquez si vous aurez recours à du personnel qualifié pour assurer cette valorisation, ainsi que le nombre de personnes et le niveau de formation :

Une médiation spécifique pour les handicapés est-elle prévue ? (visuels, auditifs, etc) oui non

10- Si l'édifice objet de la demande est ouvert au public,

- précisez les périodes d'ouverture et les tarifs pratiqués :

- précisez le nombre d'entrées enregistrées (ou estimées) l'année précédente :

- précisez (s'il y a lieu) le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires généré :

Pour compléter votre dossier, reportez-vous aux pièces justificatives à joindre

III – Coût du projet et plan de financement

1-1 Coût global prévisionnel de l'opération pour laquelle un soutien financier est sollicité :

Coût HT
Coût TTC ; (Taux de la TVA =%)

1-2- Détail des phases du programme global des travaux

Ce projet comporte-t-il plusieurs tranches ? oui non

Si le programme des travaux est phasé par tranches précisez :

N° de tranche	Nature des travaux	Montant HT	Année
<i>Exemple Tranche X</i>	<i>Restauration de la toiture</i>	<i>30 000 ?</i>	<i>2010</i>
Tranche 1			
Tranche 2			
Tranche 3			

2- Détail de la tranche de travaux, objet de la présente demande

(si le projet comporte plusieurs tranches, précisez le n° de la tranche et à quel exercice elle est rattachée) :
tranche N° ; année

Nature des travaux	Nom de l'entreprise	Coût HT	Coût TTC
<i>Exemple : Maçonneries</i>	<i>Dupont</i>	<i>83 612 ?</i>	<i>100 000 ?</i>
Total			

3- Plan de financement de la tranche de travaux objet de la présente demande

Détail des subventions demandées :

Sources de financements	Crédits demandés	Crédits acquis
Union Européenne		
Etat		
Région Midi-Pyrénées		
Conseil général du Lot		
Intercommunalité		
Commune		
Mécénat		
Ressources propres		
Autre (préciser)		
Total		

4- Avez-vous déjà bénéficié d'une subvention pour cet édifice, pour une (ou des) tranche(s) antérieure(s) ?

- de la Région Midi-Pyrénées oui non si oui : Année(s) Montant ?
- du Conseil général du Lot oui non si oui : Année(s) Montant ?

5- Estimation du nombre d'emplois que ce chantier nécessitera

- ETP (Equivalent Temps Plein)
- précision sur la nature de ces emplois (spécificité du savoir-faire) :

6- Pour la réalisation de ce projet, le propriétaire/maître d'ouvrage fera-t-il appel à

- un architecte du patrimoine oui non ; si oui précisez son nom :
- un architecte oui non ; si oui précisez son nom :

IV- Demande de subvention à remplir obligatoirement

et à adresser à la Région Midi-Pyrénées et au Conseil général du Lot

Je soussigné(e),
propriétaire de l'édifice ou de l'objet suivant
sollicite auprès de l'Etat, de la Région Midi-Pyrénées et du Conseil Général du Lot, une subvention en vue de
la réalisation des travaux suivants, conformément au descriptif du présent dossier :
.....
ces travaux n'ayant pas débuté à ce jour.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les obligations suivantes qui me sont faites, dans l'éventualité
où une subvention me serait accordée :

- achever l'exécution des travaux conformément aux règlements en vigueur rappelés dans les actes attributifs
de subventions des partenaires financiers (convention, arrêté ou lettre de notification),
- en matière de patrimoine mobilier et à des fins d'inventaire, autoriser :
 - . le Service Connaissance du Patrimoine de la Région Midi-Pyrénées et le Service Culture - Patrimoine
historique du Conseil général du Lot), à accompagner l'évolution du chantier (couverture
photographique et/ou vidéo, collecte de références techniques, etc...)
 - . la communication au Service Connaissance du Patrimoine de la Région Midi-Pyrénées et au
Service Culture - Patrimoine historique du Conseil général du Lot, du rapport du restaurateur d'art,
réalisé pour le chantier de restauration, en informant ce prestataire de cette transmission,
- assurer une communication relative au soutien financier de l'Etat, de la Région Midi-Pyrénées et du
Conseil général du Lot grâce aux supports appropriés (panneaux de chantier, bulletin d'information local
lorsque le maître d'ouvrage est une commune ou une intercommunalité, etc.), sur lesquels seront
mentionnées les participations des partenaires financiers,
- remettre à l'Etat, la Région Midi-Pyrénées au Conseil général du Lot un dossier relatif aux travaux réalisés
(dossier des ouvrages exécutés ou équivalent ; au format papier ou numérique), incluant une présentation
de l'opération effectuée et des photographies de l'édifice ou de l'objet avant et après travaux,
- autoriser l'Etat, la Région Midi-Pyrénées et le Conseil général du Lot à utiliser les documents mentionnés
ci-dessus à des fins de mise en valeur et de mise à disposition auprès du public, en particulier sous forme
numérique grâce éventuellement à leurs sites Internet dédiés au patrimoine, sous réserve que cette documen-
tation ne porte pas atteinte à la sécurité de l'édifice ou de l'objet, et s'inscrive dans le respect de la propriété
privée et de la propriété intellectuelle,
- assurer l'ouverture au public de l'édifice ou la présentation de l'œuvre restaurée, au minimum lors des
journées européennes du Patrimoine, pendant une période de cinq ans à compter de la date de
l'acte attributif de subvention.

Fait, à

Le

Signature du responsable de projet
(et cachet pour les Communes et Intercommunalités)

NB : Ces mentions figureront dans l'acte attributif de subvention (convention, arrêté ou lettre de notification)